



L'édito



Un jour pas comme les autres

Lundi matin, les membres du Conseil communal de la législature passée ont pris congé de M^{me} Françoise Jeanneret, directrice des Sports, de la Culture et du Tourisme. Puis, sans autre transition, le Conseil communal de notre Ville s'est formellement constitué dans sa nouvelle mouture. Il en va ainsi de la pérennité des Institutions. Il n'y a pas de vacance de pouvoir à l'exécutif, sauf à devoir essayer une révolution.

La nouvelle équipe est donc en place et résolument tournée vers l'avenir qui est un véritable défi. En effet la barre est placée haut... jugez plutôt!

Il s'agira de régler des dossiers qui engagent l'avenir de notre ville: Caisse de pensions, nouvelle donne fiscale, nouvelle organisation scolaire, projets d'aménagements NumaPort, Numa-Droz ou encore Jeunes-Rives. Quelques organisations seront à revoir à commencer par celle des pompiers et de la police ou encore celle du Musée d'art et d'histoire. N'oublions pas le Nouveau Neuchâtel et les travaux qui débutent concernant le programme politique pour la législature 2014-2017.

Enfin la décision populaire sur le RER ne manquera pas d'influencer les travaux du Conseil communal en matière de mobilité et d'aménagement urbain.

Du pain sur la planche, il n'en manquera pas pour toute l'équipe du Conseil communal qui vous remercie de votre confiance.

En avant toute!

*Pascal Sandoz
Président du Conseil communal*



Le socialiste Thomas Facchinetti a remplacé lundi Françoise Jeanneret à l'Exécutif de la Ville.

Pascal Sandoz à la présidence

Après le rejet des recours bloquant la validation du résultat des élections communales, le nouveau conseiller communal Thomas Facchinetti a pris ses fonctions lundi 11 juin au sein de l'exécutif, avec une semaine de retard sur le calendrier prévu. La séance de constitution du Conseil général aura lieu le lundi 25 juin.

Conformément aux discussions informelles menées la semaine dernière, le socialiste Thomas Facchinetti a repris la direction de la Culture, des Sports et du Tourisme auparavant aux mains de Françoise Jeanneret qui, après 15 ans à l'exécutif, n'était pas candidate à sa réélection. Les quatre conseillers

communaux sortants ont en effet tous souhaité conserver leur dicastère. Le Conseil communal a par ailleurs porté Pascal Sandoz à sa présidence pour l'année 2012-2013, une fonction que le libéral-radical avait déjà occupée en 2008-2009. La vice-présidence est revenue à Olivier Arni.

Droit clair

Pour mémoire, l'entrée en fonction des nouvelles autorités s'est vue retardée par des recours contestant l'annulation de certains bulletins de vote dans plusieurs communes du canton lors du dépouillement du 13 mai dernier. Dans sa décision, la Chancellerie d'Etat juge la loi cantonale sur les droits politiques

de 1984 très claire. Elle n'autorise pas l'électeur à déposer plusieurs listes dans la même enveloppe, même si le nombre total de candidats n'excède pas celui des sièges à pourvoir. Le système de l'élection à la proportionnelle ne souffre en outre pas d'écart à cette règle.

La suite au Grand Conseil

A l'origine des recours, le Parti socialiste neuchâtelois renonce à faire appel de cette décision mais entend proposer au Grand Conseil de modifier la loi. En ces temps d'abstentionnisme croissant, il juge en effet « aberrant » d'invalider des bulletins exprimant pourtant un choix clair de l'électeur. (ab)



3
L'éco-aventurier Raphaël Domjan a été reçu la semaine dernière par le Conseil communal.



4
Plus de 40 artistes, dont le groupe I Skarbonari, se produiront lors de la Fête de la musique.



10
Deux classes du collège des Terreaux en visite à Sansepolcro (I) dans le cadre du jumelage.

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31

24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

50% **SUR TOUT LE MAGASIN**
pour raison de santé
MEUBLES DU BATTOIR **MATHOD** Entre **MEYRIN**
Orbe/Yverdon Ch. du Grand Puits
Bols du Lan

 **GINDRAUX**
Fenotier

www.gindraux.ch

2024 ST-AUBIN TEL.032 836 26 80

Dans ce numéro

Fête de la musique

C'est une Fête de la musique plus grandiose qu'à l'accoutumée qui aura lieu du 21 au 23 juin à Neuchâtel. Grâce au soutien de la Loterie romande, trois têtes d'affiche, dont Junior Tschaka et Les Petits chanteurs à la Gueule de Bois, ont pu être programmées.

Page 4

« Nocturnes » musicales

Dans le cadre de l'exposition Walter Jonas au Centre Dürrenmatt, le Nouvel Ensemble contemporain interprétera mercredi soir une œuvre directement inspirée de gravures de ce peintre et urbaniste visionnaire du milieu du XX^e siècle.

Page 5

Gym en musique

Les patinoires du littoral accueilleront samedi soir le Gala de la Fête romande de gymnastique. Pas moins de 600 gymnastes issus des meilleurs sociétés de Suisse romande présenteront des numéros, accompagnés en live par le Wind Band neuchâtelois.

Page 8

Aînés solidaires



Depuis 2007, des retraités neuchâtelois se rendent chaque automne en Haïti pour aider des paysans à planter des haies végétales afin de lutter contre l'érosion. Le coordinateur du Mouvement des aînés Philippe Jaquet nous parle de ce projet soutenu par la Ville.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 20 juin 2012.

Raphaël Domjan reçu par le Conseil communal au terme de l'aventure PlanetSolar



Le Conseil Communal a remis à Raphaël Domjan (à droite d'Alain Ribaux) une bouée de sauvetage du « MS Ville de Neuchâtel ».

Félicitations à un enfant de la ville !

Le Conseil communal a reçu la semaine dernière le Neuchâtelois Raphaël Domjan pour le féliciter de l'exploit accompli à force de ténacité et grâce à toute l'équipe engagée à ses côtés dans le projet PlanetSolar: réussir le premier tour du monde sans une goutte de carburant, à bord d'un catamaran propulsé uniquement à l'énergie solaire.

L'exécutif a souligné le caractère exceptionnel de cette aventure digne des romans de Jules Verne alliant « exploit, rêve et technologie » et rappelé que c'était à Neuchâtel qu'elle avait démarré voici huit ans. De son côté, Raphaël Domjan s'est dit très heureux d'être reçu par les autorités de la Ville qui l'ont vu naître et grandir. « Nous avons démontré ce qu'il était possible de faire avec les technologies à disposition dans le domaine des énergies renouvelables. Maintenant, c'est à vous de prendre le relais et d'agir pour préserver la planète », a-t-il lancé. Et de saluer la décision de la Ville de renforcer sa politique d'encouragement des énergies renouvela-

bles en créant un fonds pour le subventionnement d'installations solaires photovoltaïques privées.

Au terme de cette réception en petit comité, les membres du Conseil communal ont remis à Raphaël Domjan, en guise de clin d'œil, une bouée de sauvetage du « MS Ville de Neuchâtel » et ont eu l'honneur de signer le livre de bord de l'expédition, à la suite notamment du prince Albert de Monaco. L'éco-aventurier a également accepté de se prêter à une courte interview pour « Vivre la ville ».

Quel est votre souvenir le plus marquant de ce périple de 60'006 kilomètres, qui aura duré 19 mois ?

Raphaël Domjan: La traversée du canal de Panama, avec ses écluses et ses lacs. C'était vraiment incroyable de naviguer au milieu d'un paysage de montagnes et de forêts tropicales luxuriantes. L'émotion était d'autant plus forte qu'Immo Ströher, le sponsor qui m'a fait confiance et qui a permis à l'aventure PlanetSolar de se réaliser, était à bord à ce moment-là.

Avez-vous jamais douté ?

R.D.: Bien sûr, il est impossible de mener une telle aventure à terme sans doutes. Déjà, il fallait trouver 20 millions de francs. On n'avait pas un sou en poche et lorsque vous êtes ambulancier-informaticien à Neuchâtel, il est difficile d'avoir accès à de grands réseaux. Il a ensuite fallu fabriquer le bateau, qui est un prototype. Puis nous avons essayé de fortes tempêtes, avec des creux de plus de sept mètres. Mais il faut être tenace, c'est ce qui permet de réussir.

Quelle sera votre prochaine aventure ?

R.D.: Il y a bien sûr encore d'autres pages à écrire à l'énergie solaire, mais c'est de la musique d'avenir. L'objectif maintenant est de partager cette aventure avec le plus grand nombre. C'est pourquoi nous avons créé une fondation, qui travaille actuellement à la réalisation d'un documentaire et d'un livre. C'est une autre aventure qui s'ouvre : celle de communiquer le potentiel des énergies renouvelables à travers le monde. (ab)



Plus de 40 artistes se produiront du 21 au 23 juin à Neuchâtel pour célébrer la musique

La musique en fête à Neuchâtel

La Fête de la musique se tiendra du 21 au 23 juin en ville de Neuchâtel. Des artistes d'ici et d'ailleurs se produiront sur les deux scènes mises en place pour l'occasion dans les rues du Concert et de l'Hôpital. Des concerts sont également prévus au Temple du Bas, au Bar King ou en encore à la Case à chocs avec une programmation qui se veut éclectique et diversifiée.

«La Loterie romande qui fête cette année ses 75 ans s'est associée à la Fête de la musique dans chaque canton romand», ont expliqué les organisateurs de la manifestation lors d'une conférence de presse. L'Association de la Fête de la musique a reçu 20'000 francs pour programmer des



Le groupe I Skarbonari se produira vendredi 22 juin à 23 heures sur la grande scène de la Fête de la musique. • Photo: sp

La Fête de la musique de Neuchâtel propose un large éventail de styles musicaux dans sa programmation.

têtes d'affiche neuchâteloises. C'est ainsi que Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois, Junior Tshaka et I Skarbonari se succéderont vendredi 22 juin dès 18h30 sur la grande scène,

aménagée à la rue du Concert derrière l'Hôtel de Ville.

Funk, blues et folk

Rock, slam, ska, electro, funk, blues et folk: la Fête de la musique de Neuchâtel propose un large éventail de styles musicaux dans sa programmation. Un concert aura lieu pour la première fois dans le cadre de la Fête de la musique à l'Eglise rouge. L'organiste Simon Peguiron accompagnera jeudi 21 juin à 18 heures les chanteurs

de la Société chorale de Neuchâtel, dirigée par Gilbert Bezençon. Dans un autre registre, les Bümpliz Boogie Boys joueront du blues vendredi à 21 heures sur la petite scène en ville de Neuchâtel. Ils seront suivis à 22h30 par le duo Marzella. Ella et Marzia, âgées de 17 ans, proposent un mélange de guitare et de chant. La grande scène accueillera samedi à 16h30 l'école de musique BBM74, mais également les groupes de funk Novi Fossili à 15 heures et Make Me Sweat à 20h30.

Défilé de fanfares

La Fête de la musique résonnera également au Bar King, au King du lac, au Temple du Bas, à la Case à chocs et au Queen Kong Club. Comme les années précédentes, une scène exclusivement consacrée aux DJs animera la place Pury vendredi 21 et samedi 22 juin. Le Showband des Armourins arpentera vendredi les rues du centre-ville, alors que l'Armée du Salut, elle, défilera le lendemain. En cas de pluie, les animations prévues au King du lac se déplaceront au Bar King. Une partie du public aurait aussi la possibilité de s'abriter sous les galeries des magasins du centre-ville.

Animations gratuites

La Fête de la musique se déroule chaque année au début de l'été en Suisse, mais également dans d'autres pays comme la France, l'Allemagne ou l'Espagne. L'Association Fête de la musique de Neuchâtel se charge d'organiser la manifestation en terre neuchâteloise. Pour ce faire, elle bénéficie d'un soutien financier de 18'000 francs provenant de l'antenne neuchâteloise de la Loterie romande et de 10'000 francs de la Ville de Neuchâtel. Toutes les animations musicales proposées dans ce cadre sont gratuites. Programme complet sur www.film.ch. (ak)



Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau».

Jusqu'au 31 octobre, exposition «Je vous aime encore plus sur votre portrait». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Jusqu'au 30 septembre, exposition «Automates & Merveilles».

Mardi 19 juin à 12h15, mardi du musée. «Automates & Merveilles, Les Jaquet-Droz et Leschot», visite commentée par Caroline Junier et Francesco Mondada, maître d'enseignement et de recherche, EPFL.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 24 juin, exposition «What are you doing after the apocalypse?» Le MEN invite à se pencher sur la question de l'après.

Jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem» Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

«Superamas», exposition évolutive Phase 1: Phoenix artificier». Ouvert me-di de 14 à 18h, jeudi de 14 à 20h.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 juillet, exposition Walter Jonas – peintre et urbaniste visionnaire. Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 21 juillet, exposition Song Hyun-Sook, peintures et œuvres sur papier. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 juin, exposition Charles Maillefer, peinture. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30.

Conférences

Jardin botanique, villa de l'Ermitage (Pertuis-du-Sault 58), cycle de conférences «Nature neuchâteloise au

XVIII^e siècle». Entrée libre, collecte. Mercredi 13 juin à 19h: «La forêt du temps de Rousseau», conférence de Blaise Mulhauser.

Mercredi 20 juin à 19h: «Ah, une pervenche en fleur!». La botanique de Jean-Jacques Rousseau entre clés de détermination et émerveillement spirituel. Conférence d'Otto Schäfer.

Divers

Jardin anglais, samedi 16 juin de 10 à 17 heures, marché aux puces.

Association culture, excursions, nature (ACEN), samedi 16 juin, excursion: «Les gorges de la Jogne». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: info@acen.ch, jusqu'au jeudi 14 juin.





L'actualité culturelle

Charles Maillefer s'expose



Les œuvres de Charles Maillefer sont à découvrir jusqu'au 28 juin à la galerie Quint-Essences.

Philosophe et mathématicien, Charles Maillefer et également un artiste expérimenté qui n'a de cesse de peindre des paysages, des portraits, des montagnes, des fleurs et de l'eau. Navigateur émérite, Charles Maillefer est un aventurier dans l'âme, un de ces hommes curieux qui ne peut pas s'empêcher de chercher à comprendre et résoudre les énigmes de la vie.

Par manque d'espace, l'exposition ne propose que deux des aspects de la joie intarissable de cet artiste prolifique.

Galerie Quint-Essences, rue du Neubourg 20, ouvert du mardi au samedi de 14 heures à 18h30. Entrée libre.

Journée des réfugiés

La Journée des réfugiés, organisée par l'Association Journée du réfugié (AJdR) aura lieu ce samedi à Neuchâtel.

Les festivités débiteront par le message de bienvenue de la conseillère communale Christine Gaillard, qui sera suivi par l'allocution du conseiller d'Etat, Thierry Grosjean.

Comme les années précédentes, la journée ne dérogera pas à sa tradition de présentation de musique et danses exotiques de certains pays de provenance des réfugiés: musique kurde d'Anatolie, danses orientales, flamenco, slam, danse albanaise et animations pour les enfants. Des stands de nourriture et des spécialités culinaires des associations des réfugiés

donneront un parfum d'ici et d'ailleurs à la fête qui se déroulera dès 9 heures.

Place Coquillon, Temple du Bas, samedi 16 juin de 9 à 21 heures.

Fête de quartier

L'Association de quartier Draizes Sans Limite (ADSL) propose sa traditionnelle fête de quartier, samedi 23 juin à la rue des Brandards.

L'Association est ouverte à tous les riverains de la rue des Draizes et à tous les habitants des rues situées au nord de la rue des Draizes... sans limite! Les habitants du quartier sont invités à participer à une soirée raclette dès 18 heures sur le parking de l'immeuble Brandards 19/21. Comme de coutume, les desserts maison sont les bienvenus. En cas de mauvais temps, la manifestation sera reportée au samedi 30 juin (le numéro de téléphone 1600 - rubrique association - renseigne).

Rue des Brandards, samedi 23 juin de 18 heures à minuit.

Le Coup de Joran se jette à l'eau

Le chœur d'enfants des écoles primaires de Neuchâtel, le Coup de Joran, placé sous la co-direction de Marie-Thérèse Farine, Anne Rémond et Béatrice Savary présentera, jeudi 28 juin, son concert annuel sur le thème de l'eau.

Pluie, glace, océan... feront traverser les saisons dans plusieurs chansons, connues et moins connues...

Temple du Bas, jeudi 28 juin à 14 heures, concert scolaire. A 20 heures, concert public. Entrée libre, collecte.



Concert du Nouvel Ensemble Contemporain mercredi au Centre Dürrenmatt

« Nocturnes » autour de Walter Jonas

Le Nouvel Ensemble Contemporain se produira en concert mercredi soir au Centre Dürrenmatt, dans le cadre de l'exposition consacrée à Walter Jonas. Au programme figure notamment « Tanzsuite » du Suisse Alfred Baum (1904-1993), une création musicale inspirée de gravures de ce peintre et urbaniste visionnaire qui a marqué la scène artistique zurichoise du milieu du XX^e siècle.

Outre cette œuvre pour flûte, hautbois, clarinette, basson, cor et piano, l'affiche de ces « Nocturnes » comprend aussi deux pièces contemporaines évoquant la nuit, source d'inspiration romantique ou évocation des temps sombres. La première est une création de 2010 du Bernois Hans Ulrich Lehmann pour soprano, clarinette, violoncelle et percussion autour de cinq poèmes d'Henri Michaux, qui seront lus par Cyril Tissot. La seconde, intitulée « La Notte », est un triptyque pour bande, mezzo-soprano et cinq instruments composé en 1967 par le Bâlois Jacques Wildberger. La soliste sera la soprano Jeannine Hirzel.

Créé en 1994 à La Chaux-de-Fonds, le Nouvel Ensemble Contemporain est constitué d'une vingtaine



de musiciens professionnels venus de toute la Suisse. Il entend faire découvrir les multiples facettes de la musique des XX^e et XXI^e siècles, favoriser l'éclosion de nouveaux talents et lancer des passerelles entre différents modes d'expression. C'est à ce titre qu'il collabore régulièrement avec le Centre Dürrenmatt.

Artiste protéiforme

Peintre expressionniste, portraitiste de talent et concepteur d'habita-

tions futuristes en forme d'entonnaires, Walter Jonas était un grand ami de Friedrich Dürrenmatt. L'exposition, enrichie de documents vidéos, présente notamment une œuvre restée inédite: le « Livre d'une Nuit » (1943), suite de gravures de Jonas accompagnées de poèmes de Dürrenmatt.

« Nocturnes »: mercredi 13 juin à 19 heures au Centre Dürrenmatt. Réservations: 032 720 20 60 ou cdn@nb.admin.ch.

Chronique culturelle



Les Indes noires

C'est à un spectacle fantastique à tous les sens du terme que nous convie le Théâtre de la Poudrière dans les mines de Travers! Il y a 300 ans, on y découvrait de l'asphalte. Pour marquer cet anniversaire, la troupe de marionnettes d'Yves Baudin s'est lancée dans une adaptation très réussie du roman de Jules Verne « Les Indes noires ». Effets pyrotechniques, musique d'outre-tombe et éclairages superbes dans un décor naturel qui joue le premier rôle: les émotions fortes sont au rendez-vous aussitôt les lourdes portes de fer qui interdisent l'entrée de la mine désaffectée refermées sur le petit groupe de spectateurs désormais obligés d'aller jusqu'au bout d'une déambulation de plus d'une heure dans la nuit, à la lueur de maigres lanternes. Au fil des stations, les personnages dont la taille varie constamment, nous emmènent dans un labyrinthe de galeries noyées de ténèbres, illuminées de coups de grisou et bientôt submergées par les flots d'un lac dynamité par un sombre pénitent... Une chouette harfang nous aidera finalement à retrouver la lumière. Ce spectacle à couper le souffle (le plus original vu depuis longtemps) n'est à manquer sous aucun prétexte!

Patrice Neuenschwander

Produire son énergie solaire

INFORMEZ-VOUS SUR LES POSSIBILITÉS DE SUBVENTIONS ET
LES DÉMARCHES À ENTREPRENDRE

Un tour d'horizon complet sur le solaire thermique et le solaire photovoltaïque vous est proposé au cours de cette séance d'information destinée aux propriétaires ainsi qu'aux habitants de la Ville de Neuchâtel qui souhaitent profiter d'une énergie renouvelable abondante. Ces technologies seront clairement expliquées et des représentants de la Ville compléteront ces renseignements en vous présentant les subventions qu'il est possible d'obtenir et en vous informant des démarches à entreprendre pour procéder à une installation chez vous.

Programme

Accueil

Olivier Arni, conseiller communal
directeur urbanisme et environnement

Tout sur l'énergie solaire

Maurice Grünig, délégué à l'énergie
de la Ville de la Chaux-de-Fonds.

Programmes de subventions : national, cantonal et communal

Christian Trachsel, délégué à l'énergie de
la Ville de Neuchâtel

Réglementation intégration architecturale

Fabien Coquillat, architecte communal
adjoint de la Ville de Neuchâtel

Questions du public

Apéritif offert par la Ville de Neuchâtel

En un clin d'œil

Où ?

Neuchâtel,
Rue A.-L. Breguet 2,
Institut de Microtechnique,
Laboratoire de photovoltaïque
PVLAB - EPFL

Quand ?

Mercredi 20 juin 2012

Heure ?

de 18h00 à 20h00

Coût ?

L'entrée est gratuite et ouverte
à toutes et tous



Christian Trachsel

Délégué à l'énergie de
la Ville de Neuchâtel

Tél. 032 717 76 60

e-mail : christian.trachsel@ne.ch

Cette conférence est proposée par le Réseau des Villes de
l'Arc jurassien dans le cadre de son programme d'actions
vers une société à 2000 watts auquel notre Ville participe.

Réseau des villes de



Ville de
Neuchâtel

association
Ecoparc

Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie



Christian Trchsel

Le réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ) regroupe une dizaine de communes, réparties sur les cantons de Vaud, Neuchâtel, Berne et Jura, œuvrant ensemble dans le domaine de l'énergie. L'objectif de cette association est de mettre en place une politique énergétique visant à une société à 2000 Watts. Et l'énergie solaire a un rôle important à jouer dans ce concept.

Une amélioration de l'efficacité ainsi que la réduction des besoins énergétiques doit rester prioritaire dans toute politique visant à une utilisation rationnelle de l'énergie. Dans ce contexte, le RVAJ regroupant les communes d'Orbe, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, le Locle, Val-de-Travers, St-Imier, Bienne, Tramelan, Moutier, Delémont et Porrentruy, a rencontré un grand succès l'année dernière auprès de la population en organisant



Des modules solaires photovoltaïques ont été installés sur le toit du CPLN par Viteos. Cette réalisation exemplaire est le résultat d'une étroite collaboration avec les enseignants et les étudiants de l'école professionnelle. • Photo: archives

une conférence intitulée «Je rénove mon bâtiment».

Le réseau des Villes de l'Arc Jurassien sensibilise

Aujourd'hui, l'association a décidé de promouvoir les énergies renouvelables en mettant sur pied des séances d'information traitant de l'énergie solaire. A Neuchâtel, cette soirée aura lieu le mercredi 20 juin de 18 heures à 20 heures à l'Institut de Microtech-

nique à la rue A.-L. Breguet 2. Destinée à la population neuchâteloise (locataires, propriétaires, professionnels), cette séance sera l'occasion de découvrir tout ce qu'il faut savoir sur les technologies du solaire thermique et photovoltaïque. Des représentants de la Ville compléteront ces informations en présentant les aides financières ainsi que les démarches à entreprendre pour procéder à une telle installation.

Le Pôle suisse de technologie solaire informe

Hasard du calendrier, ou proximité du solstice d'été oblige, le Pôle suisse de technologie solaire organise lui aussi à Neuchâtel une conférence ouverte au public. Ce sera le 21 juin, suite à l'Assemblée générale de l'association, de 17h30 à 19 heures au CSEM, rue Jaquet-Droz 1 à Neuchâtel. Deux orateurs interviendront lors de cette manifestation. Madame L.-E. Perret du Laboratoire de photovoltaïque de l'EPFL parlera de l'intégration architecturale de modules photovoltaïques: comment allier esthétique et technologie de pointe. Le soussigné présentera quant à lui le cadastre solaire de la Ville de Neuchâtel, outil permettant de découvrir une source d'énergie abondante.

Pour terminer, on relèvera que HabitatDurable organise un apéro solaire le jeudi 21 juin de 18h30 à 20h30 au Café du Petit-Paris à La Chaux-de-Fonds.

C.T.



www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Bar King, mercredi 13 juin à 21h, jazz, latin: Mathieu Scheuber 4T3T. Entrée libre.
Mardi 19 juin à 21h, jazz manouche: Jam Manouche. Entrée libre, collecte.
Mercredi 20 juin à 20h30, concert des élèves: atelier jazz du Conservatoire. Entrée libre.

King du Lac (bar King en cas de pluie), jeudi 14 juin à 18h et 20h, jazz manouche: Inspecteur Gadjo (CH/Ne). Entrée libre, collecte.
Vendredi 15 juin de 20h à 23h: Chill Soul, Dj Mad Mas (CH/Ne). Entrée libre, collecte.
Samedi 16 juin de 20h à 23h: The Professor (USA). Entrée libre, collecte.



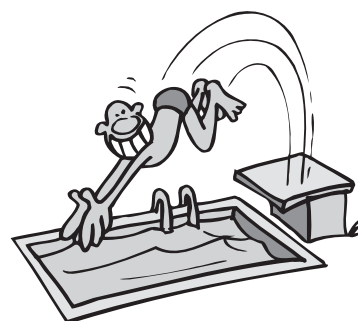
Case à chocs, vendredi 15 juin (portes à 22h), bal du CPLN: Alan D, DJ Cort-s, Fernando Soares, Operette. Prélocation Petzi Fr. 5.-, en prélocation, au secrétariat du CPLN/Fr. 10.-, pour les étudiants du CPLN Fr. 15.-.
Samedi 16 juin (portes à 22h), Furie: Sound Pellegrino, Thermal Team, Girl Unit, Dactylo, Numero 6, Supermafia VJ's. Prélocation Petzi Fr. 15.-/10.- avant 23h.

Queen Kong Club, vendredi 15 juin (portes à 21h), fête de clôture de la saison de l'Interlope: Roy & The Devil's Motorcycle. Entrée libre.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.
Installations extérieures: 9h à 20h (du 15 juin au 15 août: 21h).

Samedi 16 juin, les plongeurs extérieurs seront fermés tout la journée, en raison des championnats romands de plongeon.



Piscine de Serrières
Horaire: 9h à 19h (du 15 juin au 15 août: 20h).

Football

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Mercredi 13 juin, 18h30, Serrières I-Team ANF M12, juniors D.
Vendredi 15 juin, 20h, ASI Audax-Etoile, vétérans.
Samedi 16 juin, 9h, Serrières I-Etoile, juniors F.
A 13h30, Serrières II-Les Bois, juniors C.

Terrain du Chanet 1

Jeudi 14 juin, 18h, Xamax M10-Cortailod, juniors E.

Hockey sur gazon

Dimanche 17 juin, ancien terrain synthétique de Pierre-à-Bot, 15h30, Neuchâtel-RW Wettingen, LNB.



La Fête romande de gymnastique met sur pied un spectacle de gymnastique en musique

La musique au service de la gymnastique

Les Patinoires du littoral accueilleront samedi 16 juin à 20h30 le Gala de la Fête romande de gymnastique. Pas moins de 600 gymnastes issus des meilleurs sociétés de Suisse romande présenteront des numéros. Ils seront accompagnés en live par les 55 musiciens de l'orchestre d'harmonie le Wind Band neuchâtelois, sous la direction de Martial Rosselet. Deux chanteurs du groupe Nick Morille, qui arriveront de Paris ce jeudi, prêteront également leurs voix à l'événement.

Ce projet d'envergure émane de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique (ACNG) et de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises. «Nous voulions mettre sur pied un spectacle de gymnastique avec un orchestre à l'occasion du Millénaire de la ville de Neuchâtel. Pour des raisons de budget, nous avons finalement décidé d'attendre la Fête romande de gymnastique 2012», explique Martine Jacot, présidente de l'ACNG.

Enorme travail d'écriture

La grande difficulté du spectacle consiste à faire évoluer les gymnastes sur de la musique d'orchestre. En fin d'année passée, les sociétés sélectionnées ont envoyé leurs morceaux de musique au Wind Band neuchâtelois. «Pour la plupart des chansons, il n'existait pas de partition pour orches-

tre. Il a fallu faire appel à Steve Muriset et John Mortimer pour arranger la musique et la réorchestrer», commente Martial Rosselet, chef d'orchestre du Wind Band neuchâtelois. Ce travail d'écriture a duré entre 6 et 7 mois. Les gymnastes ont proposé des titres pop, techno ou encore de grands tubes de Michael Jackson. «C'est extrêmement difficile d'adapter ce genre de musique pour un orchestre composé d'instruments à vent et de percussions», ajoute Martial Rosselet.

Des surprises musicales

Chaque société participante a reçu la version revisitée de sa musique pour se préparer. «J'ai été agréablement surprise en recevant le fichier instrumental. Avec les enfants, nous avons pris l'habitude de nous calquer sur les paroles et non sur les temps de la chanson. Je me réjouis de voir comment les chanteurs vont s'adapter sur scène», indique Anne-Marie Sandoz-Jaeggi, responsable des enfantines pour l'ACNG. C'est ainsi que le Wind Band neuchâtelois s'est adjoint les services de deux chanteurs du groupe Nick Morille qui monteront sur scène avec les musiciens. «Plusieurs sociétés étaient inquiètes quant à la partie musicale. Elles ont eu la possibilité d'assister à nos répétitions, ce qui a permis de les rassurer», relève Martial Rosselet.

Le jour J

Les chanteurs arriveront jeudi soir de Paris pour mettre au point les derniers réglages. «Chaque entité a façonné des pièces du puzzle qu'il faudra assembler pour la première fois vendredi soir lors de la répétition générale», explique Martial Rosselet. Le jour J, l'ouverture du spectacle sera assurée par un groupe neuchâtelois de 200 enfants âgés de 5 à 7 ans. «J'ai réuni toutes les monitrices enfantines du canton pour les inviter à participer à ce numéro. Au final dix sociétés neuchâteloises sont de la partie», relate Anne-Marie Sandoz-Jaeggi. Les monitrices ont travaillé chacune avec leur groupe. Les 200 enfants ont pu répéter tous ensemble à deux reprises avant la répétition générale. «A cet âge, les petits n'arrivent pas à se repérer facilement dans l'espace. Nous avons fait un gros travail au niveau des déplacements», poursuit la responsable enfantines. Durant le spectacle, plusieurs numéros s'enchaîneront. Le Gala se terminera par une chorégraphie du groupe senior, puis par un final qui rassemblera tous les gymnastes. Plus de 2'600 spectateurs sont attendus. «C'est un projet grisant. Nous avons mis tous les atouts de notre côté, mais je ressens quand même une petite angoisse», avoue Martial Rosselet. **Billets en vente sur place dès 19 heures.** (ak)



Plusieurs championnats romands de gymnastique ont eu lieu à Neuchâtel.

Six cents gymnastes se produiront samedi à la grande patinoire du littoral en compagnie de 55 musiciens du Wind Band neuchâtelois. • Photo: sp



Journée marathon samedi dernier à la F

La course au

Cinq championnats romands se sont déroulés le week-end dernier à Neuchâtel et à Colombier dans le cadre de la 17^e Fête romande de gymnastique. Agrès, artistique, rythmique, athlétisme et gymnastique: les concurrents âgés de 7 à 16 ans ont sorti le grand jeu pour décrocher dans leurs disciplines respectives l'un des différents titres de champion romand. La salle de gymnastique de la nouvelle école primaire de la Maladière a accueilli samedi les catégories individuelles, à deux et les tests de gymnastique. Reportage.

«Cinq minutes d'échauffement commun», lance le speaker, assis derrière la table des juges. Aussitôt, les concurrentes se rassemblent au centre de la salle de gymnastique, munies de



lieu samedi dernier à la Riveraine, à la Maladière et aux patinoires du littoral à l'occasion de la Fête romande de gymnastique 2012.

Médailles neuchâteloises

Les gymnastes neuchâtelois ont fait le plein de médailles le week-end dernier à la Fête romande de gymnastique 2012. En gymnastique artistique, la Gym Serrières ramène pas moins de sept titres romands. Chez les filles, Camille D'Aprile, Julia Shea, Ashton Clerc et Eva Kübler remportent chacune un titre. Timoté Gacond, Antoine Amezdroz et Nathan Bösiger font de même dans leurs catégories respectives. Isabelle Racine de Couvet, décroche l'unique titre romand neuchâtelois en gymnastique. En gymnastique rythmique, Chloé Mandorino et Lucie Donzé s'imposent respectivement en catégorie Senior B et Senior P6. Après avoir conquis un titre de championne suisse aux agrès, Océane Evard du Team Val-de-Ruz continue sur sa lancée: elle obtient le titre de championne romande. Belle performance neuchâteloise également du côté de l'athlétisme, discipline dans laquelle Nicolas Jeanneret et Bastien Pythoud de la FSG Couvet remportent chacun un titre. Liste complète des résultats sur www.frg12.ch.

Fête romande de gymnastique

Le titre romand de gymnastique

massues colorées. La musique démarre et elles se mettent en mouvement. Elles exécutent toutes la même chorégraphie imposée. Lorsque la musique s'arrête, les gymnastes filent derrière les bancs installés en bout de salle pour le public. Le speaker appelle la première gymnaste qui se présente et interprète la même chorégraphie qu'à l'échauffement. Une seconde gymnaste se met en place et ainsi de suite.

Seul garçon parmi les filles

Parents, moniteurs et enfants discutent à côté de l'ère de compétition. En haut, le public s'amasse derrière la baie vitrée. Tous se taisent au moment où un groupe de concurrents fait son entrée en musique devant les juges. Les gymnastes positionnés en

ligne saluent les spectateurs. C'est l'heure de l'échauffement. Une fille répète son programme. Elle lance son ruban à plusieurs reprises. Elle essaie de le rattraper sans qu'il ne tombe. Plus loin, deux filles manient des cerceaux. L'une d'entre elle le lance vers l'avant et il roule jusqu'au public. La fille court le récupérer, se remet en piste et répète une nouvelle partie de son programme. A l'autre bout de la surface de concours, le seul garçon du championnat s'entraîne avec ses massues. Vêtue d'un short rouge et d'un maillot à flammes, il s'exerce sous l'œil attentif de sa monitrice. «Fin de l'échauffement», s'écrie le speaker.

Il annonce les deux premiers passages. Une petite fille s'avance et s'accroupit, accrochée à son cerceau. Elle lève la tête au moment où la chan-

son résonne dans les haut-parleurs, posés à chaque extrémité de la salle. Elle étend ses bras comme un oiseau déploierait ses ailes pour s'envoler. Elle gambade jusqu'à un coin situé près de la porte d'entrée. Elle sourit. Elle jette son cerceau dans les airs, le rattrape et s'enroule dedans. Elle s'agenouille et termine sa chorégraphie avec un bras tendu en direction du public. Les spectateurs applaudissent avec énergie. La petite, tout sourire, fonce vers sa monitrice qui la prend dans ses bras et la félicite. Les gymnastes se succèdent devant le jury. Chacun d'eux présente deux programmes avec des engins différents. «Rendez-vous à 15h45 à la petite patinoire pour les résultats», lance une dame, vêtue d'un gilet blanc à l'attention de la foule. (ak)



La chorale du collège des Terreaux s'est rendue à Sansepolcro, ville jumelée à celle de Neuchâtel

De jeunes Neuchâtelois en concert dans la cité de Piero della Francesca



Au loin, la ville de Sansepolcro vue depuis la commune d'Anghiari.

La chorale de l'école secondaire des Terreaux a donné à la mi-mai un concert à Sansepolcro et à Monterchi. Les élèves étaient accompagnés par 50 jeunes musiciens de l'orchestre du Conservatoire de Neuchâtel. Cette rencontre fait suite à la venue en 2010 à Neuchâtel de la chorale du Lycée secondaire de Sansepolcro dans le cadre des échanges réguliers entre les deux cités jumelées.



La chorale du collège des Terreaux s'est récemment produite sur la scène du Teatro Dante à Sansepolcro.



Les jubilaires 2012 de la Ville de Neuchâtel

Jubilaires fêtés par l'exécutif

40 ans de service

MM. Denis L'Eplattenier, Jean-Jacques Petter.

25 ans de service

M^{mes} et MM. Bernard Chassot, Irène Chollet-Vial, Pascal Ferrari, Alain Froidevaux, Pierre Hobi, Renée Knecht Huguenin-Dumittan, Alain Jelmi, Denis Maraldi, André Marchand, Laurent Ranzoni, Pascal Rufer, Jean-Marc Sandoz, Hansjörg Staub, Catherine Suzuki-Meystre, Geneviève Veillard-Civelli.

Retraités

M^{mes} et MM. Vincenza Anastasi, Monique Canellas Lacour, Annette Charlet, Aurora D'Abbraccio, Saturnino Delgado, Nourredine Djerbi, Mario Dos Santos Vieira, Yves Eschmann, Marie-Thérèse Faivre, Françoise Farine, Jean-Louis Gattolliat, Pierre Haag, Blaise Jaques, Caroline Junier, Françoise Lopes, Nadine Monnier, Eliane Petermann, Jean-Paul Reding, Roger Ryser, Michaël Schmidt, Christian Schweizer, Chantal Sester, Marianne Steiner, Walter Tschopp, Claude Voisin, Anne-Marie Willi-Ramser.



Les jubilaires de la Ville de Neuchâtel se sont rendus en bateau à l'île Saint-Pierre. Ils ont consacré un instant de la journée pour la traditionnelle photo-souvenir.

A propos...



En point de mire

Après les bulles de janvier et les frimas d'avril, le mois de mai destiné à mettre en valeur le muguet et juin réservé aux assemblées générales, juillet se fait attendre... Comme pour vous, une raison nous vient spontanément à l'esprit: c'est le temps des vacances!

Eh oui, notre quotidien est ainsi fait, jalonné par le stress des délais et l'incertitude du lendemain. La rupture totale avec le quotidien s'impose dès lors tout naturellement, physiquement et psychiquement parlant. Au moment où d'aucuns s'interrogent sur le lieu de leurs prochains voyages, d'autres appréhendent demain, faute de moyens, de travail ou simplement de projets. La rentrée sera une période test sur les bienfaits de la pause estivale sur les organismes. Puisse le mois qui s'annonce être porteur d'espoir pour chacun. Et que la partie de Scrabble vous apporte une nouvelle sérénité. Nul doute qu'elle sera bien méritée.

Rémy Voirol

Ce service est au vôtre

L'ASLOCA, Association neuchâteloise des locataires, s'occupe d'informer et de défendre les locataires.

Les membres de l'ASLOCA bénéficient gratuitement des consultations auprès de son service juridique et peuvent se faire assister devant l'Autorité de conciliation ou les tribunaux, à tarif réduit. D'autre part, l'ASLOCA agit d'une façon plus générale par des activités dont le but est l'amélioration des droits des locataires.

ASLOCA, consultations sur rendez-vous, tél. 032 724 54 24 – www.asloca.ch

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 4 au 10 juin 2012

- Température extérieure moyenne: 15.4° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

La Ville officielle

Conseil général

Arrêté de validation

Le Conseil communal de Neuchâtel,
vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984;
vu la publication faite dans la Feuille officielle N° 21, du 25 mai 2012, du résultat de l'élection au Conseil général;
vu les recours, du 19 mai 2012, contre le résultat des élections communales du 13 mai 2012, et la décision, du 5 juin 2012, de la Chancellerie d'Etat, concluant au rejet des recours et au retrait de l'effet suspensif attaché à un éventuel recours contre cette décision,

arrête:

Article unique. – L'élection du Conseil général du 13 mai 2012 est validée.

Neuchâtel, le 11 juin 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:
Le président, Alain Ribaux **Le chancelier, Rémy Voirol**

Validation

Lors de sa séance du 11 juin 2012, le Conseil communal a validé l'élection du Conseil général, du 13 mai 2012.

Neuchâtel, le 11 juin 2012.

Conseil communal

Conseil communal

Arrêté de validation

Le Conseil communal de Neuchâtel,
vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984;
vu la publication faite dans la Feuille officielle N° 21, du 25 mai 2012, du résultat de l'élection au Conseil communal;
vu les recours, du 19 mai 2012, contre le résultat des élections communales du 13 mai 2012, et la décision, du 5 juin 2012, de la Chancellerie d'Etat, concluant au rejet des recours et au retrait de l'effet suspensif attaché à un éventuel recours contre cette décision;
vu le recours, du 1^{er} juin 2012, contre l'élection au Conseil communal de MM. Pascal Sandoz et Thomas Facchinetti, et la décision, du 5 juin 2012, de la Chancellerie d'Etat, concluant à l'irrecevabilité du recours et au retrait de l'effet suspensif attaché à un éventuel recours contre cette décision,

arrête:

Article unique. – L'élection du Conseil communal du 13 mai 2012 est validée.

Neuchâtel, le 11 juin 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:
Le président, Alain Ribaux **Le chancelier, Rémy Voirol**

Validation

Lors de sa séance du 11 juin 2012, le Conseil communal a validé l'élection du Conseil communal, du 13 mai 2012.

Neuchâtel, le 11 juin 2012.

Conseil communal

Conseil général

Arrêté
proclamant élu membre
du Conseil général
Monsieur Marc Treboux
(Du 11 juin 2012)

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de M. Thomas Facchinetti;
vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 13 mai 2012;
vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964;
vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête:

Article premier. – M. Marc Treboux, premier suppléant de la liste socialiste à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamé élu membre du Conseil général.

Art. 2. – Selon l'article 29 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, M. Marc Treboux sera assermenté le 25 juin 2012 lors de la séance du Conseil général.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié dans le journal officiel Vivre la ville; il en sera délivré un exemplaire à M. Marc Treboux.

Neuchâtel, le 11 juin 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Alain Ribaux **Le chancelier, Rémy Voirol**

Après-midi festif au Jardin anglais

Après deux éditions à succès en 2006 et 2010, le Service des parcs et promenades organise à nouveau un après-midi festif au Jardin anglais pour les enfants, familles et passants, le mercredi 20 juin de 13h30 à 18h30.

L'abeille domestique et les animaux de la basse-cour seront à l'honneur. Les enfants pourront grimper dans les arbres, fabriquer des nichoirs à insectes, faire connaissance avec les plantes invasives, planter des fleurs, courir sous un arrosage ou faire germer une graine d'artiste! Une collation leur sera offerte.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents. Renseignements: tél. 032 717 86 60.

La chronique sportive de...

Le plaisir y est!

Anne
Kybourg



Les unes s'élançant sur le tapis avec panache et assurance, les autres affrontent le public en groupe avec grâce. Les premières s'entraînent plus de dix heures par semaine et les secondes entre deux et quatre heures. Ces filles âgées de 7 à 16 ans ont en commun la gymnastique. A l'occasion de la Fête romande, elles ont participé dimanche dernier aux patinoires du littoral à deux concours différents: le championnat romand de gymnastique rythmique et le concours de société jeunesse en gymnastique. Bien que ces sportives n'évoluent pas au même niveau, elles ont toutes montré le même plaisir à présenter leurs programmes.

La gymnastique rythmique et la gymnastique sont deux disciplines distinctes. La première fait partie du sport d'élite: elle est représentée aux Jeux Olympiques. Elle se pratique en individuel ou en ensemble. Les gymnastes utilisent cinq engins diffé-



En gymnastique rythmique, les concurrentes ont mis en avant dimanche dernier une précision et une dextérité impressionnantes.

rents: la balle, la corde, le cerceau, les massues et le ruban. La gymnastique quant à elle, constitue une activité sportive du sport populaire. Les gymnastes évoluent en individuel, à deux ou en groupes avec ou sans engin.

Un spectacle haut en couleurs

La gymnastique et la rythmique ont cohabité dimanche dernier à la patinoire. D'un côté, un tapis blanc, de l'autre une surface en parquet. L'espace d'échauffement était séparé

par un immense rideau noir. Toutes les gymnastes, peu importe la discipline, étaient coiffées au millimètre près et parfois maquillées. Rouge pétant, vert pomme, rose fushia: elles brillaient de mille feux dans leurs maillots colorés couverts de paillettes. Les concurrentes des deux disciplines se sont présentées en alternance devant leur propre jury.

Une même passion

Les programmes démontrés dans les deux disciplines ne sont pas comparables. Les unes s'entraînent plus de dix heures par semaine, alors que les autres passent entre deux et quatre heures en salle de gymnastique. Peu importe la discipline, le public a pu ressentir dimanche dernier la joie et le plaisir éprouvés par les gymnastes lors de leurs passages. Les larges sourires affichés durant toute la journée en disaient long sur la passion qui anime ces jeunes filles. La gymnastique, qu'elle se pratique pour la compétition ou pour le plaisir, possède un pouvoir fédérateur. Elle véhicule encore des valeurs comme le respect et l'ouverture d'esprit, qui ont tendance à disparaître du sport. Quel magnifique spectacle que de voir des jeunes si épanouis!

A.K.

A travers l'histoire



Ouverte en 1854 déjà, la route des Gorges crée un axe important vers Valangin. En 1864, le carrefour est raccordé au centre-ville en passant par les Poudrières et l'Ecluse. Après le creusement du tunnel sous la Vue-des-Alpes en 1994, d'importants travaux routiers dans les gorges finalisent la liaison rapide entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Le carrefour de Vauseyon prend alors l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. Route des Gorges à Vauseyon, photo anonyme, 1979, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation des combles et la création de 3 balcons 6, rue de l'Orange-rie, article 1634 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jules Duquène. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} juin au 2 juillet 2012, délai d'opposition.

Demande de la Société Viteos SA, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires photovoltaïques en toiture du stade de la Maladière – étape II + III 10, rue de la Pierre-à-Mazel, article 15619 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} juin au 2 juillet 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Claude Frund, architecte à Neuchâtel (Frund-Gallina SA), d'un permis de construire pour la transformation d'une remise en habitation et la création d'un logement à l'intérieur des espaces à disposition 6, rue Arnold-Guyot, article 14679 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Gwendaelle et Jérôme Cavadini. Les plans peuvent être consultés du 15 juin au 16 août 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Olivier De Bosset, architecte à Neuchâtel (Atelier du Pommier), d'un permis de construire pour la pose d'une antenne parabolique à titre professionnel, Ø 150 mm au fbg du Lac 27, article 3042 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société CINEPEL SA. Les plans peuvent être consultés du 15 juin au 16 août 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Michel Décosterd, architecte à Bienne (0815 Architekten GmbH), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une maison familiale et la création d'une fenêtre en façade de l'immeuble 7, rue de Beauregard, article 4723 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Mesdames Françoise et Catherine Bachmann.

Demande de Monsieur Silvio Dolci, architecte à Yverdon (Dolci architectes), d'un permis de construire pour la construction de deux immeubles d'habitation et d'un immeuble mixte (habitat et commerces) au chemin des Brandards, articles 8982, 8989 et 9358 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Alfred Müller SA.

Demande de Monsieur Emmanuel Rey, architecte à Neuchâtel (Bauart Architectes et Urbanistes SA), d'un permis de construire pour la construction d'une passerelle entre l'Espace de l'Europe et le quartier de Bel-Air (passerelle du Millénaire) à l'Espace de l'Europe – Chemin de Belleroche, articles 9651, 9653, 15212, 15213 et D15214 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Etienne Maye SA), d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'une maison familiale 48, rue Emerde-Vatel, articles 9351, 9452 et 16238 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jacques Tatasciore.

Demande de Monsieur Olivier Chuat, ingénieur à La Sagne (Naturelec SA), d'un permis de construire pour la construction d'une petite centrale hydroélectrique pour turbiner les eaux du Seyon sur la partie aval de la rivière au quai Louis-Perrier, article 9857 du cadastre de Neuchâtel et 171 du domaine public, pour le compte de la Société Viteos SA.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Bureau Wildhaber & Maillard), d'un permis de construire pour l'agrandissement de la partie de production de l'usine et la création de places de parc extérieures 17, rue de Monruz, article 1488 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société anonyme G. et E. Bouille.

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Saint-Blaise (IneXt architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la reconversion des niveaux 1, 2 et combles en surfaces de bureaux 11, rue des Noyers, articles 12736 et 14531 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société P. Lenzlinger SA.

Demande de Monsieur Peter Brunner, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Peter Brunner), d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale à la ruelle Vaucher, articles 16237 et (15433) du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Vannotti.

Demande de Madame Christiane Ischer, d'un permis de construire pour la fermeture vitrée d'une terrasse couverte au rez-de-chaussée de l'immeuble 4, rue des Messeillers, article 14404 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Pierre Meystre, architecte à Marin-Epagnier (Meystre SA), d'un permis de construire pour la création d'un couvert à motos à la rue des Vignolants 29-33, article 2047 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Helvetia Compagnie Suisse d'assurance sur la vie SA.

Demande de Monsieur Pierre Roelli, ingénieur à Corcelles (FMN Ingénieurs SA), d'un permis de construire pour la réhabilitation de la production hydroélectrique de la Serrière à la rue des Usines, articles multiples du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Viteos SA.



Echos

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, président, à la Fête romande de gymnastique.

■ Samedi, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la santé et des affaires sociales, représentera les Autorités communales, à la Journée des Réfugiés.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Gisèle et Hans Gabi-Recordon et Josette et Eric Perrottet-Pietrons, à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages ainsi qu'à M^{me} et M. Berthe et Henri Vaucher-Perrinjaquet, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli SA), d'un permis de construire pour la construction d'une habitation à deux appartements et la démolition des garages à la rue de l'Orée 96, articles 7312 et 7526 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Patrick Berdoz.

Les plans peuvent être consultés du 8 juin au 9 juillet 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



La Courte Echelle

La Courte Echelle ouvre ses portes quatre demi-journées par semaine. Une équipe d'accueillantes et d'accueillants est à disposition des enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent; maman, papa, grands-parents ou personne s'occupant de l'enfant. L'anonymat est respecté. Seuls le prénom et l'âge de l'enfant sont notés sur le tableau d'entrée. Le coût est de Fr. 2.- pour la demi-journée.

La Courte Echelle, rue des Fausses-Brayes 3, tél. 032 724 45 15, est ouverte le lundi et mardi de 14h30 à 17h et le mercredi et jeudi de 9h à 11h30.



Programme cinéma pour la semaine du 13 au 19 juin

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

PROMETHEUS - 3D

3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, me/je, sa/di, 17h45, me, ve au lu 20h15, ve/sa 23h. VO angl. s-t fr/all. je, ma 20h15, ve, lu 17h45.
Acteurs: Michael Fassbender, Charlize Theron, Nomi Rapace.
De Ridley Scott.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE - 3D

2^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF di 10h30.
D'Eric Darnell.

APOLLO 2

MEN IN BLACK III - 3D

4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, sa/di 15h45.
Acteurs: Will Smith, Tommy Lee Jones, Jermaine Clement.
De Barry Sonnenfeld.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE - 2D

1^{re} semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h15, sa/di 13h45.
D'Eric Darnell.

WOODY ALLEN: A DOCUMENTARY

1^{re} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr. me au ma 18h.
Acteurs: Woody Allen, Penélope Cruz, Scarlett Johansson.
De Robert B. Weide.

PROMETHEUS - 2D

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Michael Fassbender, Charlize Theron, Nomi Rapace.
De Ridley Scott.

L'OMBRELLO DI BEATOCELLO

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. di 11h.
Bio: VO s-t fr/all. me au ve, lu/ma 15h30.
De George Gachot.

APOLLO 3

LE PRÉNOM

8^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au di 15h, me au di 20h15.
Acteurs: Patrick Bruel, Charles Berling, Valérie Benguigui.
D'Alexandre de La Patellière.

BIENVENUE PARI MIUS

1^{re} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF ma 20h30.
Acteurs: Patrick Chesnais, Jeanne Lambert, Miou-Miou.
De Jean Becker.

DE ROUILLE ET D'OS

5^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au di, ma 17h45.
Acteurs: Marion Cotillard, Matthias Schoenaerts, Bouli Lanners.
De Jacques Audiard.



L'instantané de Stefano Iori...



... Virginie en route vers l'autel



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline

24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Associations de quartiers

Chavannes-ACOCHA, M. Bernhard Muller, rue des Chavannes 16, tél. 032 725 56 80, bernhard@bernhardmuller.ch

Coq-d'Inde (Coq Dingue), M. François Goetz, Case postale 1614, tél. 032 724 47 76, tapis.rouge@bluewin.ch - http://coqdinguene.romandie.com

Côte et environs, M^{me} Nathalie Gindrat, présidente, fbg de la Gare 3, tél. 032 721 26 17, nathalie.gindrat@gmail.com

La Coudre-Chaumont-Monruz, M. Olivier Lavanchy, président, rue de la Dîme 48, tél. 032 753 68 89, vins.lavanchy@bluewin.ch.

Draizes sans limite (ADSL), M^{me} Yolande Joray, présidente, ch. des Brandards 36, tél. 076 506 23 06, adsl@net2000.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde attei-



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeliger S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

nable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Pairie réformée évangélique

Cultes du dimanche 17 juin

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte des familles, baptême, avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte méditatif, avec sainte cène «La très suave verdure de mon jardin intérieur». Je à 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et samedi de 11h à 13h. Présence et exposition: Les objets de ma vie.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte, baptême, avec sainte cène. Temple ouvert en journée pour le recueillement.

Chaumont: di à 11h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

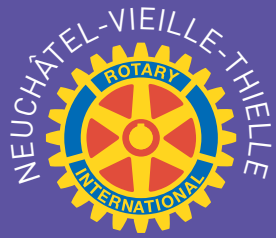
Chapelle de la Providence: sa à 16h30, messe en croate. Di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Entrée,
spectacles,
ateliers
et jeux
GRATUITS



**Lâcher de
ballons
toutes les
heures dès
13 h 00**

festival de l'enfance

Avec
**Clown Vijoli, Théâtre Rikiko,
Giant Studio et
Ecole de Cirque «TAJum's»**

**Samedi 16 juin 2012
à Cressier / NE, Place
du village (grande tente)**

Restauration & Boissons

10 h 00
Ouverture du Festival avec le Clown Vijoli

10 h 30
Théâtre Rikiko - Conte et spectacle de marionnettes « Les musiciens de Brême »

11 h 30
Spectacle de l'Ecole de Cirque «TAJum's» de Neuchâtel

Dès 12 h 30
Animations avec le Clown Vijoli

14 h 30
Spectacle de danse par la troupe du « Giant Studio » de Neuchâtel

15 h 30
Spectacle du Clown Vijoli

17 h 00
Fin du Festival,
avec le dernier Lâcher de ballons

Ateliers tout au long de la journée:
Grimage, Tours en poneys, avec la Fondation «Cheval pour Tous»,
Concours de dessin, Plus de 30 jeux d'adresse et de société pour les jeunes et ... moins jeunes!

**Gigantesque « Lâcher de ballons »
toutes les heures dès 13 h 00.**

Stand et présentation de l'action «ShelterBox» du Rotaract Neuchâtel





Des retraités neuchâtelois se rendront en Haïti cet automne pour planter des haies de vétivers

Des aînés solidaires

Depuis 2007, une dizaine de retraités neuchâtelois se rendent chaque automne en Haïti pour aider des paysans à planter des haies vétivers afin de lutter contre l'érosion et la déforestation. C'est l'une des cinquante activités proposées aux seniors par le Mouvement des aînés (MDA) de Neuchâtel, qui fête cette année ses 25 ans d'existence. Rencontre avec son coordinateur Philippe Jaquet et sa présidente Micheline Martin.

Comment est né ce projet ?

PJ.: J'ai été longtemps volontaire en Haïti, d'où l'idée de proposer des activités de bénévolat dans ce pays pour les seniors. Cela s'inscrit dans les objectifs du Mouvement des aînés, qui sont de valoriser et de favoriser l'utilité sociale des personnes à la retraite. Lors des premiers séjours sur place, nous avons rencontré une coopérative paysanne de Dégravé, dans la vallée de l'Artibonite, qui voulait développer un projet de plantation de haies de vétivers afin de lutter contre l'érosion et réhabiliter les sols. Elle avait le savoir et les bras nécessaires, mais pas les moyens de financer l'achat des graminées. Nous avons tout de suite été enthousiasmés.

En quoi les vétivers aident-ils à lutter contre l'érosion ?

PJ.: Les vétivers ont de profondes racines pouvant atteindre jusqu'à deux mètres. Plantées en haies serrées, ces graminées vont contribuer à stabiliser le sol et former des murs qui retiendront la terre emportée par les fortes pluies, créant ainsi des parcelles immédiatement cultivables sur des terrains jusqu'alors érodés. Il s'agit d'augmenter la production vivrière, afin de renforcer la souveraineté alimentaire



et de permettre de vivre une pauvreté digne à la campagne plutôt qu'une pauvreté indigne à la ville. Le vétiver a par ailleurs d'étonnantes propriétés insecticides, mais aussi en termes de nettoyage du sol. C'est en outre une graminée stérile, qui ne va pas se disséminer et empiéter sur les cultures.

et de permettre de vivre une pauvreté digne à la campagne plutôt qu'une pauvreté indigne à la ville. Le vétiver a par ailleurs d'étonnantes propriétés insecticides, mais aussi en termes de nettoyage du sol. C'est en outre une graminée stérile, qui ne va pas se disséminer et empiéter sur les cultures.

Que font les aînés sur place ?

PJ.: Durant leur séjour de trois semaines et demie – qu'ils paient de leur poche, voyage compris – ils pourront vivre et participer avec les membres de la coopérative rurale aux différentes étapes du projet: la réception des plants achetés à des paysans locaux, leur bouturage et leur plantation. L'an dernier, le groupe a par ailleurs contribué à amener l'eau au village de Dégravé, la source étant distante de près de 5 kilomètres. Le groupe qui s'envolera cet automne aidera lui à la construction d'un réservoir d'eau, en plus de s'occuper du vétiver.

Comment réunissez-vous l'argent nécessaire ?

PJ.: On est dans des montants très faibles, de l'ordre de 5'000 francs annuels. Les plants de vétivers coûtent en effet seulement 25 centimes pièce. La Ville de Neuchâtel, via sa Commission coopération technique et démocratique, en subventionne l'achat à hauteur de 2'500 francs par an. De leur côté, les aînés mettent sur pied des actions pour réunir des fonds auprès du public. Nous sommes par ailleurs en contact avec l'Association des vétérinaires neuchâtelois afin de trouver un financement pour l'achat de bétail. Il y aurait en effet suffisamment de fourrage maintenant que 10 hectares de terrain ont déjà été réhabilités.

Quel est le profil type des aînés qui se rendent en Haïti ?

PJ.: Ils sont d'âges et d'horizons très divers, mais ont en commun la volonté de découvrir une autre réalité ainsi qu'un fort esprit de partage. On

est en effet plus dans le partage et la rencontre que dans l'aide humanitaire ou la coopération au développement avec ce projet, car les paysans haïtiens impliqués y œuvrent durant leur temps libre. Ce sont des bénévoles, tout comme les aînés. Tout le monde a le même statut. Précisons que ces séjours ne sont pas réservés qu'aux supers papys et mamys et qu'il reste des places pour cet automne.

Quelles sont les autres activités proposées par le MDA ?

M.M.: La section neuchâteloise du MDA invite les aînés à être les acteurs de leur retraite en leur proposant une cinquantaine d'activités différentes: des activités créatives, sportives, mais aussi des cours de langue et d'informatique ou des activités d'échanges et de rencontre, comme des jeux de société. L'objectif est de valoriser leur rôle d'aînés et d'élargir leur réseau relationnel et leurs



Philippe Jaquet.

compétences, tout en développant le lien entre les générations. Le MDA propose notamment un espace lecture avec les enfants des écoles primaires.

Quel est le programme du 25^e anniversaire de la section neuchâteloise ?

M.M.: Nous préparons l'édition d'une plaquette réunissant une cinquantaine de textes issus de l'atelier d'écriture mis sur pied il y a dix ans. La journée officielle aura lieu le samedi 22 septembre. A cette occasion, nous serons présents toute la journée à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, où nous proposerons une série d'animations reflétant la diversité des activités du MDA. Il y aura notamment une exposition de photos, des représentations du groupe de théâtre et des conteurs.



Grâce à leurs profondes racines, les vétivers retiennent la terre lors de fortes pluies et permettent de réhabiliter des terrains érodés en parcelles cultivables. • Photo: sp